



Dégradation dans un parking souterrain

Par **lilie34**, le **21/02/2008** à **22:20**

Bonjour, rnrnJe paie mensuellement ma place de parking en souterrain. Lorsque j'ai sign la location de mon stationnement on m'a assuré de la sécrité par surveillance video et gardiennage. (Rien n'est stipulé dans le contrat de location) rnrnCe matin en partant a mon travail, j'ai découvert ma voiture rayée de chaque coté, très profond et tout le tour de mon véhicule! rnrnJ aimerais savoir quels sont mes recours si ils y en a ? Que me conseillez vous s'il vous plait ? rnrnEn vous remerciant par avance.